

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération**  
n° 2016.03.064

**Création de  
l'autorisation  
d'engagement et des  
crédits de paiement /  
Tunnel de la Gâtine  
(AE n° 1 - budget  
annexe transports en  
commun)**

**LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

**Secrétaire de séance** : Catherine DEBOEVERE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Olivier RIVIERE

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Bernard RIVALLEAU, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.03.064**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE**

**CREATION DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENT /  
TUNNEL DE LA GATINE (AE N° 1 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN)**

Vu les articles L.2311-3-II et R2311-9 du code générale des collectivités territoriales qui prévoient que les dotations affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,

Il est précisé que cette procédure est réservée aux seules dépenses résultant de conventions, de délibérations ou de décisions, au titre desquelles GrandAngoulême s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers.

GrandAngoulême versera une subvention exceptionnelle d'équipement à la commune d'Angoulême, maître d'ouvrage du projet, plafonnée à 50% du montant des travaux de mise aux normes estimés à 15M d'euros HT.

Il est donc proposé de créer une autorisation d'engagement « Tunnel de la Gâtine » pour la période 2016-2018 en vue de la remise aux normes de sécurité du tunnel de la Gâtine.

La répartition des crédits s'établit de la manière suivante :

<b>Autorisation d'engagement</b>	<b>Montant</b>	<b>Crédits de paiement 2016</b>	<b>Crédits de paiement 2017</b>	<b>Crédits de paiement 2018</b>
<b>TUNNEL DE LA GÂTINE</b>	<b>7 500 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>1 500 000 €</b>	<b>5 980 000 €</b>

Cette répartition sera précisée dès l'approbation des travaux par le maître d'ouvrage qu'est la ville d'Angoulême.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 17 février 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

**Je vous propose :**

**DE CREER** l'autorisation d'engagement n°1 « Tunnel de la Gâtine » pour 7 500 000 € sur le budget annexe Transport en Commun.

**DE REPARTIR** les crédits de paiement sur les exercices de 2016 à 2018 conformément au tableau ci-dessus à l'article 6742 « subventions exceptionnelles d'équipement ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>05 avril 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>05 avril 2016</b>